

TOURNOIS JEUNES ÉTÉ 2021

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'ÉCHIQUIER BORDELAIS

organise

3 TOURNOIS TOUTES RONDES 6 JOUEURS

19 – 20 JUIN 2021

36, Rue Buhan 33000 Bordeaux

@ bordelaise.echiquier@gmail.com

ARTICLE 2 RÈGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE, 88^e Congrès d'Antalya Turquie, applicables le 1^{er} janvier 2018
- Le tournoi est ouvert aux mineurs licenciés A FFE
- Les appariements se font selon les tables de BERGER.
- La liste ELO des participants permettra de constituer les tournois.
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence à l'heure prévue pour la clôture des inscriptions.

ARTICLE 3 HORAIRES

- | | | | |
|------------|----------|---------|-----------------|
| -Pointage: | Samedi | 19 juin | 09h 00 - 09h 20 |
| -Ronde 1: | Samedi | 19 juin | 09h 30 |
| -Ronde 2: | Samedi | 19 juin | 13h 30 |
| -Ronde 3: | Samedi | 19 juin | 17h 00 |
| -Ronde 4: | Dimanche | 20 juin | 09h 30 |
| -Ronde 5: | Dimanche | 20 juin | 13h 30 |
- Remise des prix le 10 minutes après la fin de la dernière partie.

ARTICLE 4 CADENCE

La cadence est de 60 minutes + 30 secondes

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTIONS

Mineurs: 30 €

ARTICLE 6 CLASSEMENT ET DÉPARTAGES

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Victoire à **1 point**, partie nulle à $\frac{1}{2}$ **point** et perte à **0 point**

Le départage des *ex-æquo* sera réalisé en appliquant successivement dans l'ordre les systèmes suivants:

- 1- Nombre de victoires
- 2- Sonnenbon-Berger
- 3- Performance

ARTICLE 7 PRIX

Chaque participant recevra un abonnement Premium d'un mois à Chess24.

ARTICLE 8 ARBITRAGE

L'arbitre principal est Pierre LAPEYRE, Arbitre Fédéral Elite 2, Arbitre International.

ARTICLE 9 DIVERS

- Tout joueur qui arrive devant l'échiquier **plus d'une demi-heure après le début de la ronde**, perd la partie par forfait. Un joueur forfait sans en avoir notifié l'arbitre est considéré avoir abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Une enquête pour forfait non justifié sera effectuée.

- Toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement oral, deux avertissements entraînent l'exclusion du tournoi et la transmission d'un dossier à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné.

ARTICLE 10 ENGAGEMENT

En s'inscrivant, tous les participants s'engagent à respecter la « **Charte du Joueur d'Échecs** » et le présent règlement.

L'organisateur,

Jean-Renaud LAGUNES



L'arbitre,

Pierre LAPEYRE

